

VIAMEDIS Service prise en charge - 107 Avenue Gabriel Péri 94172 LE PERREUX SUR MARNE CEDEX

Tél: 0825 076 076

Fax: 0 825 82 62 82

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 09h00 à 18h00

	PRISE ENCHARGE HOSPITALIERE						
			DEMANDI	E X	ACCOR	D	
D (00.1) 1 2012				- 1 41- 40			17672253
Date: 08 Novembre 2012			Heure	e: 14h40			
X MME							
MUTEUR	ROP						
Etablissement hospitalier :		X Ets	Publics - Hôp	oitaux	Ets Pi	rivés - Clir	niques
Raison sociale	HOPITAL EAU	BONN	E				
N FINESS *							
N Téléphone			N Fax				
Adresse					•		
Adresse 2							
Adresse 3	46 AV DE PAR	IS					
CP et Ville	95603 E	AUBO	NNE CDX				
* : facultatif quand la PEC est demandée pa	r le sociétaire						
Bénéficiaire de la prise en charge :							
	Assuré			Bénéficiaire si différent de l'assuré			
Nom	DURAND		DURA	DURAND			
Prénom	GUY		JEANI	JEANINE			
N de Sécurité Sociale	1510840281006		252014	2520140281001			
Date de naissance	24/08/1951		23/01/1	23/01/1952			
Hospitalisation : X C	Chirurgie	Méd	lecine	Matern	ité	Psychia	atrie
	Maison de repos -	conval	escence	Maison d	'enfants - A	ériums	
Date d'entrée 01/11/2012							
N d'entrée	4856B2012						
Durée de l'hospitalisation	20	Jours					
Frais concernés par la prise en charge							
Ticket modérateur sur budget global (Etablissements publics - Hôpitaux)							
Ticket modérateur sur séjour et honoraire (Etablissements privés - Cliniques)							
X Forfait journalier limité (en nombre de jour) à 25							
X Chambre particulière avec plafond journalier de			25	Limité (en	nombre de	jours) à	25
Observations:							



VIAMEDIS Service prise en charge - 107 Avenue Gabriel Péri 94172 LE PERREUX SUR MARNE CEDEX

Tél: 0 825 076 076

Fax: 0 825 82 62 82

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 09h00 à 18h00

NOTE D'INFORMATION

Madame, Monsieur,

Vous venez peut-être de recevoir pour la première fois une prise en charge Viamedis. Nous sommes un organisme intermédiaire dans la gestion du tiers payant entre les organismes de complémentaire maladie (mutuelles, assureurs, institutions de prévoyance) qui sont nos clients et les Professionnels de Santé.

Dans le processus de tiers payant, nous sommes votre interlocuteur unique, du traitement de vos demandes de prise en charge jusqu'au remboursement de vos factures.

Les demandes de prise en charge et les factures sont à envoyer directement à Viamedis pour les personnes porteuses de la carte de tiers payant Viamedis (logo sur le recto et le verso) et appartenant aux Organismes Maladie Complémentaire suivants :

- MME - MUTEUROP - MEDERIC - G2S - UGIP - APG - AAMCF - ECA

Les droits portées sur la carte de Tiers payant Viamedis doivent être valides et le risque "HOSPI" mentionné.

Les demandes de prise en charge sont à adresser :

1) Par fax: 0 825 82 62 82

2) par courrier : VIAMEDIS Hospitalisation/facturation - 107 Avenue Gabriel Péri

94172 LE PERREUX SUR MARNE CEDEX

3) par mail: demande.pec@viamedis.fr

Afin d'être traitées dans les meilleurs délais, vos demandes de prise en charge doivent mentionner les éléments suivants .

- Votre adresse et vos numéros de téléphone et fax
- Votre numéro FINESS
- Les nom, prénom, date de naissance du bénéficiaire ainsi que le numéro de Sécurité Sociale auquel il est rattaché
- La date d'entrée et le N d'entrée

Un accord ou un refus de prise en charge vous sera retourné.

Adresse de facturation : VIAMEDIS Hospitalisation/facturation

107 Avenue Gabriel Péri 94172 LE PERREUX CEDEX

Merci de joindre un RIB avec votre première facture.

Pour toute information, yous pouvez nous joindre au 0825 076 076.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.